

Cursus théâtre

Sommaire

Règlement des études	3
Projet pédagogique	3
Professeurs	4
Cycle d'enseignement initial (CEI)	5
Cycle à orientation amateur (COA)	6
Première année	6
Deuxième année.....	6
Cycle à orientation professionnelle (COP)	7
1 ^{re} année de COP : 27h de cours hebdomadaires	7
2 ^e année de COP : 27h de cours hebdomadaires	8

Le département «Théâtre» du Conservatoire de Strasbourg propose un cursus structuré en trois cycles :

- un cycle d'enseignement initial (CEI) pour les élèves âgés de 16 à 21 ans (1^{er} cycle probatoire) ;
- un cycle à orientation amateur (COA) pour les élèves âgés de 18 à 24 ans, qui, après avoir effectué le cycle d'enseignement initial, souhaitent approfondir différents domaines du jeu théâtral ;
- un cycle à orientation professionnelle (COP) pour les élèves âgés de 18 à 27 ans n'étant plus au lycée, ayant déjà amorcé une formation dans l'art du jeu dramatique et envisageant une orientation professionnelle dans ce domaine.

Règlement des études

Tous les cours sont obligatoires et requièrent assiduité et régularité. Les élèves doivent fournir un travail personnel en dehors des heures de cours.

À la fin de chaque trimestre, l'équipe pédagogique procède à une évaluation. Elle peut à tout moment mettre fin à la scolarité pour cause de manquement aux règles d'assiduité, de fonctionnement ou de travail insuffisant. En fin d'année, à l'occasion d'un conseil d'évaluation, l'équipe pédagogique décide le passage en année supérieure. Seuls le CET (Certificat d'études théâtrales) et le DET (Diplôme d'études théâtrales) se déroulent en public et sont jugés par un jury extérieur.

Les élèves s'engagent à ne participer à aucun spectacle amateur ou professionnel sans y avoir été expressément autorisés par le responsable des études.

Projet pédagogique

Les objectifs du cursus :

- travail sur le texte et le répertoire dramatique en veillant à explorer toutes les écritures, des plus anciennes aux plus contemporaines, en les interrogeant et en cherchant à les mettre en perspective ;
- ouverture sur la pratique du théâtre musical et sur la pratique du cinéma ;
- possibilité de travailler en transversalité avec les autres disciplines du Conservatoire : musique et danse ;
- rencontres avec des équipes artistiques et des metteurs en scène.

Ce cursus prend appui sur un réseau de partenaires institutionnels et associatifs (théâtres, compagnies...) afin d'être au plus près de la réalité professionnelle.

Professeurs

Olivier Achard	théâtre contemporain
Hélène Schwaller	théâtre classique (COP)
Muriel Inès Amat	théâtre classique (COA)
Boutros El Amari	clown et masques
Denis Dercourt	cinéma
Christine vom Scheidt	performing arts
Chantale Chazée	danse classique
Marie Kobayashi	chant lyrique
Clémentine Duguet	chanson française

Le département théâtre est coordonné par Olivier Achard.

Cycle d'enseignement initial (CEI)

4 heures hebdomadaires

Ce cycle est ouvert aux stagiaires de 16 à 21 ans dans la limite des places disponibles.

- Il n'y a pas d'examen d'entrée.
- Les cours sont ouverts sur inscription (date limite : consulter le dossier d'inscription, disponible à partir du mois de mars sur le site internet du Conservatoire).
- Les cours commencent fin septembre ou début octobre. Une réunion d'information préalable est prévue courant septembre.
- Les cours sont obligatoires : toute absence non motivée peut entraîner l'exclusion.

Durée

Une année, éventuellement renouvelable selon avis de l'équipe pédagogique.

Contenu

Les élèves sont répartis en deux groupes. Chaque groupe bénéficie d'une formation différente à chaque semestre. Un semestre est consacré au travail d'improvisation et au travail corporel, l'autre semestre à une approche du jeu contemporain.

Évaluation

Une évaluation chiffrée est faite à la fin de chaque trimestre (notes de A à E).

On calcule la moyenne des deux notes pour obtenir la note de contrôle continu.

Un arrêt des études peut être prononcé à tout moment sur avis unanime de l'équipe pédagogique.

À la fin de l'année, les professeurs peuvent encourager les étudiants à se présenter au concours d'entrée en COA ou leur proposer, le cas échéant, de refaire une année.

Cycle à orientation amateur (COA)

8 à 10 heures hebdomadaires
2 à 3 ans

Première année

Les candidats, âgés de 18 à 24 ans, sont admis uniquement sur concours.

Concours d'entrée

Les candidats ont adressé au Conservatoire une lettre de motivation et présentent devant un jury composé de l'équipe pédagogique et d'une personne extérieure une scène apprise par cœur de 4 à 5 minutes. Ils peuvent être interrompus lorsque le jury s'estime suffisamment éclairé. Après lecture de la lettre de motivation et délibération, le jury peut demander à avoir un entretien avec le candidat. Il se prononce ensuite sur l'admission.

Contenu des études (14h hebdomadaires)

La première année de COA est consacrée à l'acquisition des fondamentaux.

Les élèves bénéficient des cours suivants :

- *théâtre classique et diction ;*
- *clown et improvisation ;*
- *théâtre contemporain.*

Évaluation

Évaluation chiffrée de A à E (moyenne des notes de contrôle continu) et commentée, est délivrée à la fin de chaque semestre.

En fin d'année, l'équipe pédagogique autorise ou non l'élève à entrer en 2^e année de COA afin de préparer le Certificat d'études théâtrales.

Elle peut aussi mettre fin aux études, à tout moment de l'année scolaire, en cas d'absence aux cours, de travail insuffisant, de comportement irrespectueux, de retards répétés.

Deuxième année

Contenu des études (18h hebdomadaires)

Les élèves bénéficient de cours réguliers, comme suit :

- *théâtre classique ;*
- *théâtre contemporain ;*
- *masques, clown, improvisation ;*
- *en option : initiation à la chanson française ;*
- *en option : initiation danse contemporaine.*

Évaluation

Une évaluation, chiffrée et commentée, est délivrée à la fin de chaque trimestre. À la fin de la deuxième année du COA, les élèves sont autorisés, sur avis du conseil pédagogique, à présenter le CET (Certificat d'études théâtrales) ou à redoubler cette deuxième année.

Cet examen consiste à présenter devant le jury deux scènes de 8 minutes environ chacune (une classique et une moderne ou contemporaine).

Après cette épreuve, le jury délibère en tenant compte des notes du contrôle continu et décerne ou non le Certificat d'études théâtrales. Il peut aussi autoriser le redoublement.

Cycle à orientation professionnelle

(COP)

2 à 3 ans

Le COP est destiné aux élèves de 18 à 27 ans, non lycéens, ayant déjà amorcé une formation à l'art du jeu dramatique et envisageant une orientation professionnelle dans ce domaine.

Concours d'entrée

- **admissibilité** : après avoir été sélectionnés sur dossier, les candidats présentent devant un jury composé de l'équipe pédagogique et de la direction du Conservatoire, deux scènes de 5 minutes minimum chacune dont l'une au moins est tirée du répertoire classique français (sur les deux scènes, un seul monologue est autorisé). Ils peuvent être interrompus à tout moment par le jury ;
- **admission** : après délibération du jury.

1^{re} année de COP : 27h de cours hebdomadaires

Contenu des études

- *théâtre contemporain*
- *théâtre classique*
- *masque et clown*
- *jeu devant la caméra*
- *écriture, réalisation et montage de courts-métrages*
- *chant*
- *danse*
- *performing arts*

Les différents projets sont présentés dans le cadre de la saison de spectacles du Conservatoire.

Évaluation

En fin d'année, l'équipe pédagogique autorise ou non l'élève à entrer en 2^e année de COP afin de préparer le Diplôme d'études théâtrales. Elle peut aussi mettre fin aux études, à tout moment de l'année scolaire, en cas d'absence aux cours, de travail insuffisant, de comportement irrespectueux, de retards répétés.

2^e année de COP : 27h de cours hebdomadaires

- *théâtre contemporain*
- *théâtre classique*
- *masque et clown*
- *jeu devant la caméra*
- *écriture, réalisation et montage de courts-métrages*
- *chant*
- *danse*
- *performing arts*



- *préparation aux concours des grandes écoles*
- *réalisation d'un film de 5'*
- *écriture de plateau à partir d'une grande œuvre étrangère*

- **Master classes et stage :**

- au cours de l'année, une ou plusieurs personnalités du monde du spectacle viendront donner des master classes ;
- une année sur deux, au Taps (Théâtre actuel et populaire de Strasbourg) les élèves participent à un stage dans des conditions professionnelles, sous la conduite d'Olivier Chapelet, metteur en scène et directeur de la structure.

- **Préparation aux concours :**

Pendant cette 2^e année de COP, les élèves sont suivis par leurs professeurs pour la préparation aux concours d'entrée des grandes écoles.

Diplôme d'études théâtrales

Le DET se prépare pendant l'année sous la direction des professeurs.

L'élève présente devant le jury :

1. un parcours de rôles de 20 à 25 minutes maximum (sous la direction du professeur) ;
2. une scène de 8 minutes choisie dans un répertoire différent de celui du parcours de rôle ;
3. un parcours libre de 15 minutes minimum mettant en avant ses choix artistiques ;
4. un film écrit, joué et réalisé par lui-même (durée : 10 minutes), sous la direction du professeur.

À l'issue de ces épreuves, le jury décerne ou non le DET.

En cas de non succès, l'élève peut être autorisé par le jury à redoubler son année.

